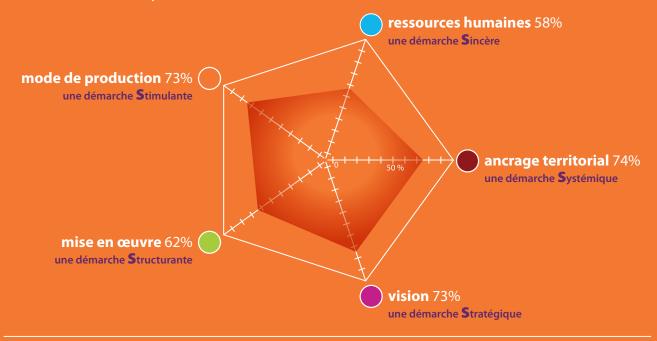
Bilan de l'évaluation : une démarche en 5 S

AFAQ 26000 mène son évaluation en passant au crible les pratiques de l'organisation à l'aune de 5 critères.



Le bilan global de l'évaluation d'aquitanis montre des principes de développement durable bien intégrés à l'ensemble des pratiques de l'entreprise.

Le graphique en radar réalisé à partir des valeurs obtenues sur chaque critère permet de visualiser la cohérence et l'équilibre d'ensemble marquant dans les faits l'intention formalisée en 2008 : « Ensemble, un nouvel équilibre ».



Synthèse de l'évaluation :

- une vision à très long terme orientée clairement sur le développement durable du territoire de la Communauté urbaine de Bordeaux autour de la notion d'Urbanité,
- une culture de l'innovation reconnue par les parties prenantes, ceci au service des enjeux du développement durable, dans le cadre d'une démarche d'amélioration et de capitalisation continue.

Extraits du rapport d'évaluation présenté le 18 mars 2013

critère 1 > **Une démarche Stratégique**

Vision en termes de Responsabilité sociétale et gouvernance

La démarche responsable d'aquitanis structurée autour d'axes stratégiques s'appuie sur un concept fort, l'Urbanité, défini de longue date, des valeurs et un fort niveau d'engagement personnel visible de la Direction Générale.

Les principaux points forts:

- la définition et la déclinaison de la vision, du concept à la réalité opérationnelle sur les volets sociaux, territoriaux et environnementaux,
- l'orientation totale de la stratégie sur le territoire et les usagers,
- l'identification des parties prenantes, de leurs attentes, l'écoute des besoins du territoire pour définir des enjeux stratégiques,
- le dialogue avec les parties prenantes et la volonté de les impliquer,
- l'organisation de la fonction RSE avec un responsable dédié rattaché directement à la Direction Générale, des processus et des outils de partage.

critère 2 > Une démarche Structurante

Mise en œuvre de la stratégie, intégration de la Responsabilité sociétale au sein des processus de l'organisation et communication

Le déploiement de la stratégie RSE s'appuie sur un référentiel de 45 thèmes clés identifiés à partir de 200 actions définies par les équipes d'aquitanis pour réaliser la stratégie et les missions définies.

Les principaux points forts:

- le partage des bonnes pratiques et des réalisations,
- · la structuration des plans d'actions autour des 4 axes stratégiques totalement en lien avec la vision,
- le métier et les missions de l'organisme,
- l'innovation (produits, technologies, partenariats, dialogue...) et les processus d'expérimentation, de management de projets,
- la capitalisation des retours d'expérience à travers notamment l'Observatoire de la démarche RSE,
- la transformation de quelques projets en processus pérennes orientés vers l'amélioration continue (certification SMEO, Qualirésidence(s), Label bleu, Eco-conception, relogement, gestion des attributions...),
- l'organisation de la communication interne et externe et le reporting sur les initiatives et les résultats (ex : Observatoire RSE, rapport annuel RSE, revue Urbanité...),
- l'amélioration en cours du système de pilotage de la performance avec la mise au point d'indicateurs.

critère 3 > Une démarche Sincère

Ressources humaines, relations et conditions de travail

4 priorités guident le plan d'action RH:

- > la mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences,
- > le déploiement du Système d'Information Ressources humaines.
- > le projet « qualité de vie au travail » (démarche de prévention des risques psycho-sociaux),
- > la nouvelle organisation des agences pour une performance globale au service de l'usager.

Les principaux points forts:

- plusieurs initiatives et actions réalisées (ex : la classification des emplois, la politique d'intéressement...),
- l'organisation du dialogue social au-delà des exigences légales, (ex : fréquence des réunions du CHSCT mensuelles au lieu de trimestrielles) et la volonté de rechercher chaque fois que possible le consensus,
- · le management du plan d'action RH,
- le management de projet partagé (ex : projet qualité de vie au travail, formation au management de projet des acteurs et des membres du CODIR...),
- · les moyens mobilisés pour les relations et les conditions de travail

critère 4 > Une démarche Stimulante

Modes de production et de consommation durables

Les modes de production sont définis dans le cadre de processus et de méthodes de travail structurés établis bien souvent à partir d'innovations, d'expérimentations en mode de projets qui peuvent pour certains d'entre eux être transformés en processus pérennes (ex: montage d'opérations, Label bleu, processus de gestion des résidences, éco-conception des projets ...). Ils sont établis en cohérence avec les valeurs définies.

Les principaux points forts:

- l'innovation régulière des produits et des processus au service du territoire et du locataire (résidences solidaires, sylvania...),
- la prise en compte globale des aspects environnementaux, sociaux, territoriaux et économiques dès les phases de conception pour plusieurs processus (aménagement, construction, location, accession à la propriété),
- les relations avec les prestataires reconnus par les parties prenantes rencontrées pendant la mission d'évaluation (ex : trouver des solutions dans le respect des marchés publics pour permettre l'accès aux marchés de petites structures innovantes locales),
- la recherche continue de solutions pour une responsabilité partagée (ex : accompagner les locataires en difficulté pour trouver des solutions pérennes tout en respectant les engagements pris avec l'appui des différents acteurs sociaux du territoire, conserver au moins 50% des appartements dans les résidences pour lesquels l'accession à la propriété est rendue possible afin d'assurer le maintien en bon état du patrimoine...).

critère 5 > Une démarche Systémique

Ancrage territorial : communautés et développement local

En tant qu'aménageur et bailleur social, le territoire s'inscrit comme l'élément structurant de l'entreprise.

Les principaux points forts :

- l'implication au côté des acteurs territoriaux pour conduire les mutations nécessaires face aux défis d'une agglomération millionnaire à l'horizon 2030 (50 000 logements nouveaux autour des axes de transports publics, 55 000 hectares de réserves naturelles préservés, accompagnement du vieillissement de la population, réponse aux problématiques de populations spécifiques au-delà des exigences légales, promotion de la mixité sociale et économique, création d'activités culturelles et économiques sur le territoire...),
- · la prise en compte des stratégies territoriales pour cadrer sa politique, ses stratégies, ses décisions, ses actions,
- les innovations conduites avec l'appui d'entreprises locales,
- la collaboration avec les parties prenantes du territoire autres que les élus (ex : collaborations avec l'ENSAP, la filière bois...),
- l'accompagnement des entreprises partenaires pour répondre aux exigences techniques, sociales (réalisation des clauses d'insertion par exemple) et environnementales (épendage pour le traitement de déchet...) mais aussi économiques (intégration de zones d'activités dans les zones urbaines aménagées, partage des économies ou des charges avec les parties prenantes – prestataires ou locataires...),
- le souci permanent de préserver le territoire (ex : assurer la fonction de syndic dans les copropriétés...),
- · l'aménagement global de quartiers,
- la mise en œuvre de démarches territoriales innovantes (régie de quartier, mixité sociale et générationnelle, résidences solidaires...) pour mieux répondre aux enjeux du territoire.



Les collaborateurs, les parties prenantes externes, le Conseil d'administration, et moi-même, en tant que présidente d'aquitanis, sommes fiers du niveau de maturité de notre démarche RSE jugé « confirmé » par l'AFNOR, récompensant ainsi les engagements pris ensemble depuis 2008.

Nous devons ce score de 614 points obtenus sur l'échelle AFAQ 26 000 à la remarquable implication de chacun pour contribuer durablement à la production d'une performance équilibrée du point de vue économique, social et environnemental.

Nous venons aujourd'hui de passer une étape décisive de ce voyage collectif. Les enjeux auxquels nous devons désormais répondre sur notre territoire nous incitent à demeurer plus que jamais unis dans l'action. Poursuivons ensemble nos objectifs dans les années à venir et conduisons nos engagements en logique de Responsabilité sociétale de l'entreprise, dans le cadre très structurant de la norme ISO 26 000, vers « l'exemplarité ». Ensemble, ayons cette ambition.

Conchita Lacuey Présidente d'aquitanis Députée de la Gironde Conseillère communautaire

aquitanis

Développement de l'offre Gestion résidentielle Accession sociale Espaces extérieurs Renouvellement urbain Maintenance et requalification du patrimoine Aménagement Habitat spécifique Ingénierie sociale Office public de l'habitat de la Communauté urbaine de Bordeaux

